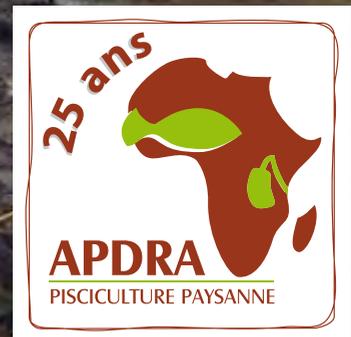
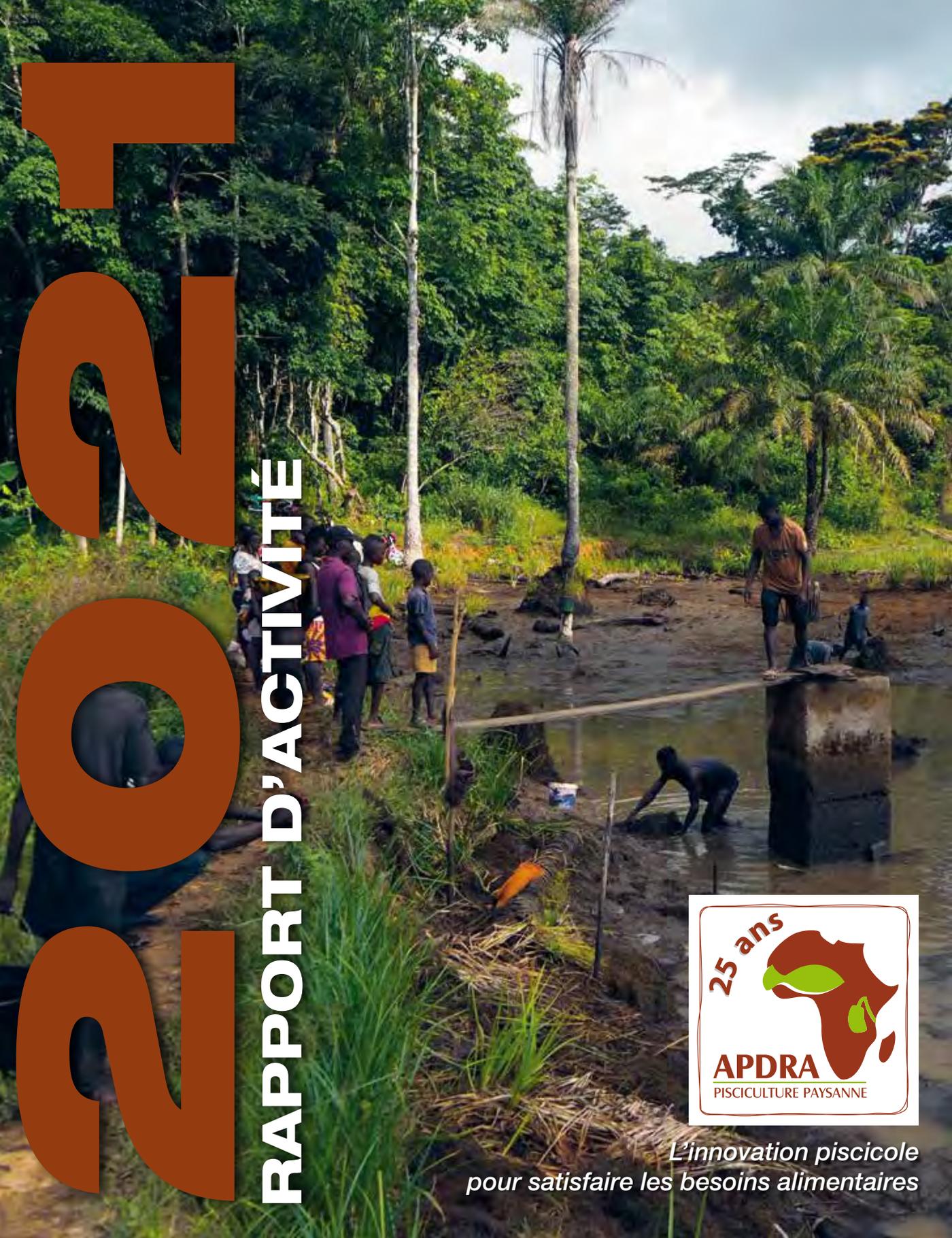


2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ



*L'innovation piscicole
pour satisfaire les besoins alimentaires*

Le mot du conseil d'administration : l'APDRA a 25 ans !

L'année 2021 était celle des 25 ans de l'APDRA !

Depuis sa création, l'association a beaucoup grandi et mobilise maintenant 290 hommes et femmes qui travaillent en France et à l'étranger, dans 8 pays d'Afrique et d'Asie. Cette croissance est le reflet d'un développement sous-estimé, ignoré notamment sur le continent africain : la demande et le nombre de familles paysannes qui essayent la pisciculture augmentent, bien que l'environnement technique reste précaire. Or mettre en œuvre une pisciculture est complexe : l'aménagement doit garder de l'eau en saison sèche et ne pas déborder ou être inondé en saison des pluies ; il faut pouvoir récupérer les poissons, les élever, les vendre, etc. La gestion de cette production implique la maîtrise de différentes techniques et un grand nombre de savoir-faire qui ne s'apprennent pas en salle. Avec du recul, ce qui se dégage comme une conviction à l'APDRA, c'est que c'est un cadre responsabilisant qui est le plus stimulant pour le développement : prendre en compte les difficultés de la pisciculture, laisser le temps aux gens pour se préparer à réaliser leurs piscicultures puis les accompagner pour la réalisation de leurs aménagements, l'acquisition des poissons mais aussi pour réfléchir à l'amélioration de leur élevage piscicole en réponse aux évolutions du contexte. Pour rendre accessible à tous la connaissance, il y a nécessité d'instaurer des échanges entre professionnels, des débats entre techniciens et professionnels, des plateformes de rencontre avec la recherche quand cette dernière intègre les contraintes des producteurs familiaux. Lorsque tous les acteurs acceptent de rendre ce cadre responsabilisant actif et attractif, lorsque le débat est ouvert et franc, alors des dynamiques vigoureuses s'observent, dont témoignent certaines augmentations d'effectif ou de production dépassant 10 % par an.

La pisciculture agro-écologique promue par l'APDRA permet la production d'un poisson peu cher et de forte qualité nutritionnelle, compétitif par rapport aux substituts protéinés importés. Associée à la riziculture, elle permet une intensification de l'agriculture en augmentant le rendement global et la productivité du travail. Le pisciculteur est autonome, il ne dépend pas de l'achat d'intrants ou de la fourniture d'énergie, tout est développé

localement et la valeur ajoutée reste principalement à son niveau ! Dans certains villages, cette activité est devenue une réalité sociale et participe de façon majeure aux revenus de plus d'une centaine de familles d'exploitants. Sur certains sites, la deuxième génération reprend les aménagements développés par les parents, attestant une fois de plus de l'adaptation du système et de sa résilience. La distribution et la production du poisson créent de nombreux emplois (commerçantes, mareyeuses, restauratrices, fabricants de moules, de filets et d'autres matériels aquacoles...). Les femmes trouvent un rôle et une place tout au long de ces circuits, cette pisciculture est aussi la leur et elles le revendiquent. Les gains de la pisciculture peuvent permettre la scolarisation des enfants et les jeunes peuvent trouver des emplois grâce à son développement.

De façon surprenante, la plupart des bailleurs et des gouvernements préfèrent des modes de pisciculture plus intensifs, pour « produire vite beaucoup de poisson » ! Ces formes de piscicultures sont dépendantes d'intrants (pour l'alimentation notamment), elles lient les producteurs aux fournisseurs et exigent une trésorerie importante. Ces institutions privilégient aussi les entreprises piscicoles plutôt que les piscicultures intégrées dans des exploitations agricoles. Des approches irresponsables sont même promues : à quoi bon offrir des granulés à un paysan pisciculteur à un prix supérieur à celui du poisson qu'il vend ? Ou subventionner un fond de roulement impossible à renouveler et qui conduira à des abandons ? Parfois, des institutions cherchent à transformer ces paysans/paysannes en entrepreneurs spécialisés, alors que ce n'est pas dans leur intérêt. Des solutions remarquables sont en effet obtenues lorsque l'intensification résulte de l'intégration de diverses productions agricoles, comme la pisciculture, et augmente la résilience des exploitations agro-piscicoles familiales.

Pour l'APDRA, une approche duale du développement est préférable à une politique de développement du secteur aquacole ne misant que sur les entreprises dépendant d'aliments importés. Si les gouvernements et certains financiers veulent

les promouvoir, qu'ils les promeuvent, mais qu'ils veillent à ce qu'un cadre de développement de la pisciculture paysanne soit en place dans la durée et en capacité de répondre de mieux en mieux aux nombreuses demandes qui ne peuvent être résolues par des systèmes intensifs. L'intérêt de la voie paysanne reste considérable et l'appui des gouvernements et des bailleurs est une contribution déterminante. Il répond au défi prioritaire de la souveraineté alimentaire, qui s'annonce difficile pour de nombreux pays : «*Compte tenu de la flambée du prix des intrants, des inquiétudes à l'égard de la météo et de l'instabilité croissante des marchés due à la guerre en Ukraine, les dernières prévisions de la FAO vont dans le sens d'un resserrement des marchés alimentaires et de montants inédits pour les factures d'importations d'aliments [...] Bon nombre de pays vulnérables dépensent davantage sans toutefois recevoir plus de nourriture*» (Perspectives de l'alimentation, FAO – dernière édition). L'augmentation du prix des carburants et les difficultés d'approvisionnement, en blé notamment, entraînent des augmentations des prix des denrées agricoles sans précédent. Cela se rajoute au contexte global incertain, avec notamment des phénomènes climatiques exceptionnels qui deviennent communs¹, des risques accrus de pandémie et une croissance démographique obligeant à produire davantage.

Consciente de ces enjeux, l'APDRA met en œuvre ses projets et prend le temps de l'innovation, de la co-construction avec les paysans et les acteurs locaux. L'année 2022 a été décrétée par l'Assemblée Générale des Nations Unies « Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales / International Year of Artisanal Fisheries and Aquaculture » (IYAF 2022) et s'inscrit dans la Décennie des Nations Unies pour l'Agriculture Familiale (2019-2028). A cette occasion est mise en avant l'importance de la viabilité écologique, économique et sociale, de la gouvernance, de l'égalité et de l'équité femme-homme, de la sécurité alimentaire et de la nutrition ainsi que de la résilience. Tout ceci rappelle la nécessité de promouvoir un mode de pisciculture durable répondant aux enjeux immenses de sécurité alimentaire qui nous attendent.

L'APDRA remercie chaleureusement ses partenaires, ses bénévoles, ainsi que toutes les personnes qui nous aident à progresser dans le développement de ces piscicultures qui permettent de répondre à tous ces enjeux. Nous encourageons toutes les personnes intéressées par notre action, partout dans le monde, à nous soutenir ou à s'engager à nos côtés car le chemin est encore long.

Pour le Conseil d'Administration,
 Claire Gsegner, Présidente de 2015 à 2022
 Alain Sandrini, Président depuis 2022



¹ Le lieu commun du changement climatique revêt des aspects très concrets. Ainsi, les paysans des Hautes terres malgaches connaissent une baisse des précipitations de 15 % depuis une vingtaine d'années et un décalage dans le temps de la saison des pluies, qui désorganisent les productions : repiquage du riz tardif, décalage entre la période de ponte des carpes et le moment où les pisciculteurs peuvent empoissonner leur étang.

● Le mot du conseil d'administration	3
● L'année 2021 en quelques chiffres	6
● Les missions de l'APDRA	8
● Les temps forts de l'année 2021	9
● Les projets en cours	10
● Gouvernance et réseaux	30
● La communication	32
● Rapport financier	33
● Partenaires	36
● Remerciements	38

L'année 2021 en quelques chiffres

10 800

PISCICULTRICES ET PISCICULTEURS

En 2021, les équipes de l'APDRA et de ses partenaires ont accompagné quotidiennement plus de 10 800 piscicultrices et pisciculteurs, en phase d'installation ou produisant déjà du poisson.

2000

TONNES DE POISSON PRODUITES

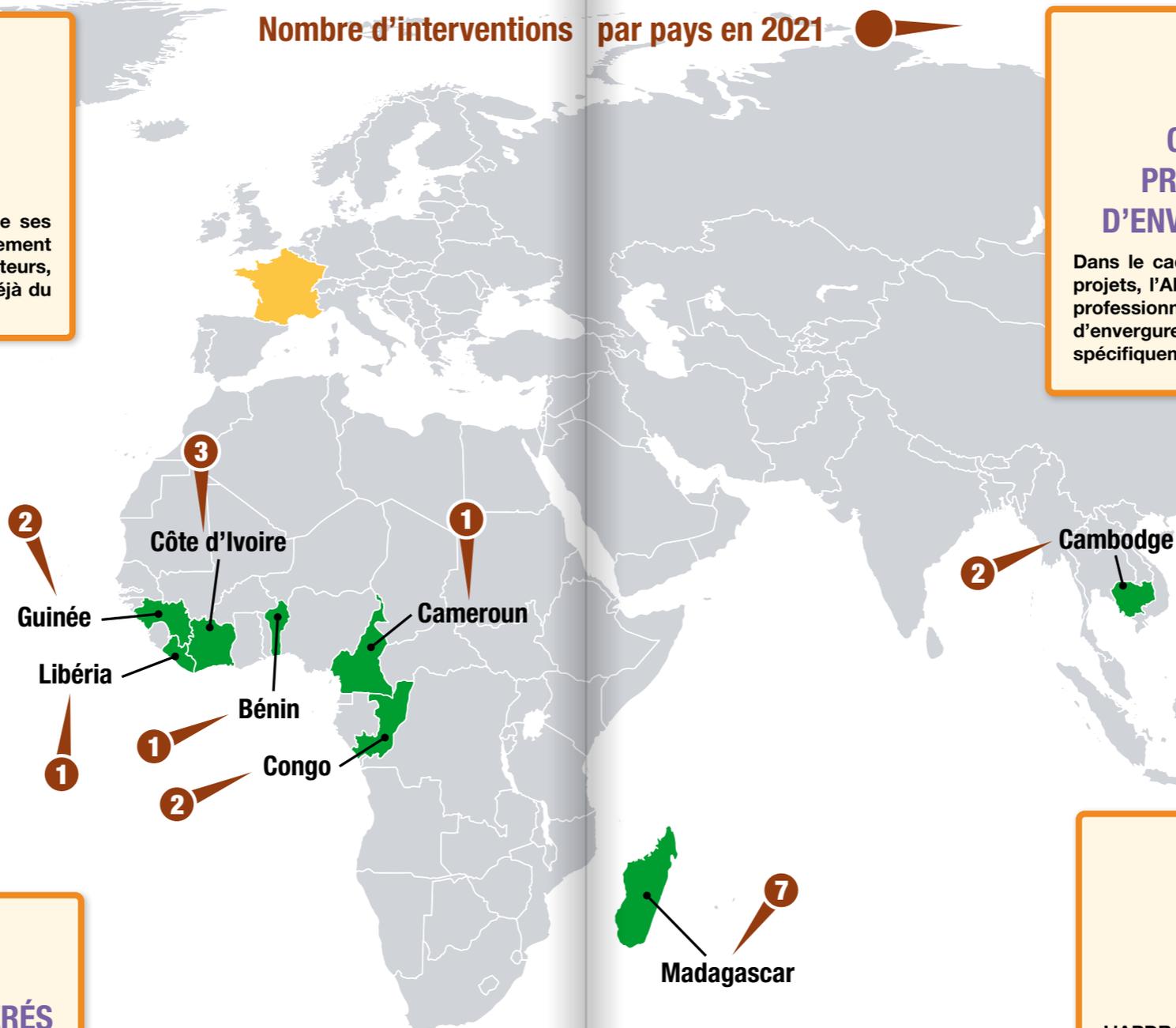
La production de poisson des pisciculteurs et piscicultrices accompagnés et en production en 2021 est estimée à 2000 tonnes environ.

4,3

MILLIONS D'EUROS GÉNÉRÉS

En 2021, la valeur de la production piscicole générée par les piscicultrices et les pisciculteurs accompagnés par l'APDRA est estimée à près de 4,3 millions d'euros.

Nombre d'interventions par pays en 2021



23

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES D'ENVERGURE RÉGIONALE

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets, l'APDRA a appuyé 23 organisations professionnelles de producteurs agricoles d'envergure régionale ou nationale, dont 17 spécifiquement composées de pisciculteurs.

90

PARTENAIRES

Plus de 90 partenaires techniques, institutionnels et financiers sont impliqués, au Sud et au Nord, pour la conduite des projets.

290

PROFESSIONNELS DU DÉVELOPPEMENT

L'APDRA et ses partenaires mobilisent 290 hommes et femmes, professionnels du développement, en France (3,4%) et à l'étranger (96,6 %). Parmi eux, 127 animateurs accompagnent directement les pisciculteurs, les organisations professionnelles et les acteurs de la filière.

4,6 MILLIONS D'EUROS

En 2021, le budget de mise en œuvre des actions de l'APDRA était de 4 626 800 euros.

En 2021, l'APDRA Pisciculture Paysanne a fêté ses 25 ans d'activité !

Née en 1996, c'est une association de solidarité internationale à but non lucratif qui appuie le développement de la pisciculture paysanne des pays du sud et sensibilise les acteurs du nord aux enjeux que représente cette activité pour le développement de l'agriculture familiale.

La mission

L'association a pour but de promouvoir et développer une pisciculture paysanne durable. L'association s'engage à :

- ➔ Augmenter et diversifier les ressources des exploitations familiales.
- ➔ Renforcer la sécurité alimentaire.
- ➔ Appuyer les organisations professionnelles représentant les intérêts de la pisciculture paysanne.
- ➔ Défendre et faire reconnaître la pisciculture paysanne.

UNE PISCICULTURE COMMERCIALE INTÉGRÉE AUX EXPLOITATIONS FAMILIALES :

Le producteur a recours au travail familial et aux ressources de l'exploitation pour produire un poisson destiné à générer des revenus monétaires. Cette pisciculture bénéficie de la mutualisation de certains facteurs de production et de synergies écosystémiques. Elle est aussi intégrée dans des dynamiques sociales.

UNE PISCICULTURE RENTABLE ET DURABLE :

Mise en œuvre par les producteurs avec leurs propres moyens, cette pisciculture se veut appropriable par les pisciculteurs et leur famille qui sont au centre de son développement. La valeur ajoutée qu'elle génère a des retombées essentiellement locales.

UNE PISCICULTURE QUI RENFORCE LA CAPACITÉ D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Que ce soit par l'amélioration de la disponibilité de l'eau pour les autres activités agricoles, la restauration de la fertilité des sols des milieux dégradés ou la réduction des effets polluants d'effluents d'élevage ou d'eaux usées.



En France

JANVIER

Projet SynerGi

Le nouveau projet du Groupe initiatives, collectif d'associations dont fait partie l'APDRA (voir page 30), a démarré début janvier, pour une durée de 3 ans.

SEPTEMBRE

Fête des Associations

L'APDRA était présente pour la Fête des Associations, le 4 septembre à Massy.

AOÛT

Assemblée Générale, Universités d'Été et 25 ans de l'APDRA !



Les Universités d'Été et l'Assemblée Générale de l'APDRA ont eu lieu le week-end du 21-22 août, en Sologne. Les équipes terrain n'ont pas pu se rendre sur place du fait des restrictions sanitaires, mais elles ont pu participer aux échanges par visio-conférence. Ces Universités d'Été ont été l'occasion de célébrer les 25 ans d'activité de l'APDRA !

Sur le terrain

FÉVRIER

Cambodge : Implication dans un second projet

L'APDRA a été sollicitée par l'IRD pour prendre part au projet AquaCam. (voir page 12-13).

FÉVRIER

Côte d'Ivoire : Journée de la pisciculture paysanne



Une Journée de la Pisciculture Paysanne a été organisée avec la SCOOPS M'Bagagnon des pisciculteurs de Sinfra, afin de faire connaître au grand public les produits et les savoir-faire piscicoles.

JUIN

Cameroun : Une pause dans les activités

Fin de la composante Cameroun du programme DéFiP et arrêt momentané de l'intervention de l'APDRA dans le pays (voir pages 14-15).

JUIN

Multi-pays : Atelier de lancement du groupement ASACHA



L'APDRA a rejoint le Groupement de recherche international - Sud (GDRI-Sud) : « L'agro-écologie pour la durabilité de l'aquaculture dans un contexte de changements globaux » (ASACHA) - voir page 30.

NOVEMBRE

Guinée : Réunion des partenaires à N'Zérékoré

A l'occasion du comité de pilotage du PISCOFAM, l'ensemble des acteurs - bailleur, maître d'œuvre, partenaires techniques et scientifiques - se sont retrouvés réunis pour la première fois en Guinée Forestière.

AOÛT

Madagascar : Evaluation de 10 ans d'intervention

Entre août et octobre, les 3 phases du PADPP (voir pages 26-29) ont été évaluées par le bureau d'étude TERO, avec un accompagnement technique et financier du réseau F3E.

OCTOBRE

Madagascar : Participation à la Foire des Produits Halieutiques



Toutes les équipes de l'APDRA à Madagascar ont participé à la 1^{ère} édition de la Foire des Produits Halieutiques, organisée à Antananarivo par le Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue.

CHIFFRES CLÉS

- 145 pisciculteurs et 4 écloseries privées accompagnés
- 7 coopératives piscicoles et 2 organisations professionnelles faitières accompagnées
- Une production de poisson estimée à 43 tonnes



Le potentiel de développement de la pisciculture au Bénin est significatif, le pays étant tributaire à 70 % des importations de poissons congelés pour les besoins de consommation de la population. L'environnement géographique est propice à la pisciculture du fait de ressources hydriques importantes et, depuis une dizaine d'années, leur valorisation s'est traduite par une nette augmentation de la production locale de poisson. La production reste cependant encore très faible puisque, en 2016, elle était estimée à 2 700 tonnes, produites par environ 2 000 pisciculteurs installés majoritairement dans le sud du pays.



L'APDRA est intervenue dans le département du Zou entre 2008 et 2013 pour accompagner une soixantaine de producteurs agricoles dans la mise en place d'ateliers piscicoles intégrés à leurs exploitations. Depuis 2020, l'association travaille à nouveau dans le pays, en partenariat avec l'ONG AquaDeD et le bureau d'étude associatif Iram.



Projets

Projet d'Appui au Développement des Filières Protéiniques (PADéFiP) - Composante 2 : Appui au développement de la filière piscicole continentale dans les départements du Zou et des Collines
Août 2020 - Août 2024

Localisation

Départements du Zou et des Collines

Financements

Agence Française de Développement (AFD)

Maitrise d'ouvrage

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

Partenaires techniques

Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (Iram), Aquaculture et Développement Durable (AquaDeD)



Après une phase de diagnostic en 2020, l'accompagnement des pisciculteurs a pleinement démarré en 2021. Quatre sessions de formation aux techniques piscicoles ont été organisées pour 77 pisciculteurs. 5 animateurs-conseillers piscicoles, dont une femme, ont été recrutés, formés puis déployés sur le terrain afin de fournir un appui technique aux pisciculteurs. A noter que 33 piscicultures ont été (re)mises en fonction au cours de l'année : 22 abandonnées depuis plus d'un an, et 11 nouveaux sites.

Un travail a aussi été entamé en vue d'améliorer l'accès aux alevins : élaboration d'une « stratégie d'accès aux alevins et d'appui aux écloseries », accompagnement des écloseries au cours du processus obligatoire de certification, autonomisation des pisciculteurs les plus enclavés, etc. Des activités spécifiques ont également été menées par rapport aux questions d'alimentation du poisson. Après un état des lieux des pratiques et une analyse de la composition des sous-produits utilisables, des formules d'aliment locaux ont été élaborées et sont en cours de test sur les plans techniques et économiques.

Dans le domaine de l'appui à la structuration des producteurs, une convention avec l'Interprofession Poisson d'Élevage du Bénin (IPEB) est en cours d'élaboration afin d'encadrer l'appui fourni par le projet aux 7 coopératives piscicoles situées dans la zone d'intervention. Les responsables de chaque coopérative ont été formés à l'élaboration de

plans stratégiques de développement simplifiés. Des réunions d'information ont aussi été organisées au niveau de chaque coopérative afin de remobiliser leurs membres. Dans la foulée, 5 coopératives ont tenu leur assemblée générale.

Enfin, conformément au document de projet, plusieurs actions ont été entreprises afin de faciliter le financement de la pisciculture : mise en place d'un outil de subvention des infrastructures piscicoles, étude des voies d'amélioration de l'offre de crédit, formation de 35 pisciculteurs à l'élaboration de plans d'affaires.



Appuyer la production d'alevins

Au Bénin, la demande en alevins est d'autant plus forte que la majorité des pisciculteurs sont dans des systèmes d'élevage intensifs. La production d'alevins est régie par la Stratégie Nationale de Production et de Certification des Semences Aquacoles (SNPCSA) et leur commercialisation est obligatoirement soumise à une certification par l'Etat. Dans ce contexte, l'approvisionnement en alevins de tilapia et clarias est donc majoritairement assuré par des écloseries privées.

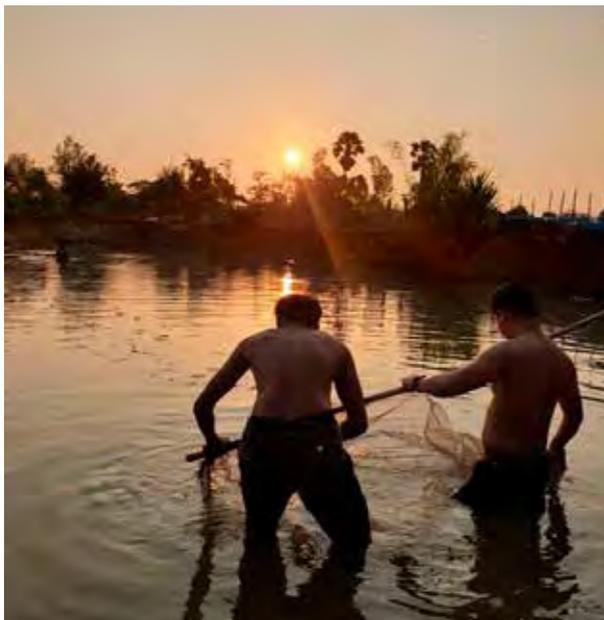
L'équipe projet a été mandatée par le Ministère en charge de l'aquaculture pour appuyer les 4 écloseries existantes et faciliter l'installation de 3 nouvelles, l'objectif étant de couvrir les besoins des 15 communes de la zone d'intervention. Cependant, parallèlement à cette action, elle a aussi obtenu l'autorisation de continuer à favoriser l'autonomie des pisciculteurs enclavés et ayant opté pour des systèmes d'élevage de polyculture en étang avec

peu d'intrants, et ceci pour la production des alevins des différentes espèces (tilapia, clarias, hétérotis, carnassiers ...).



CHIFFRES CLÉS

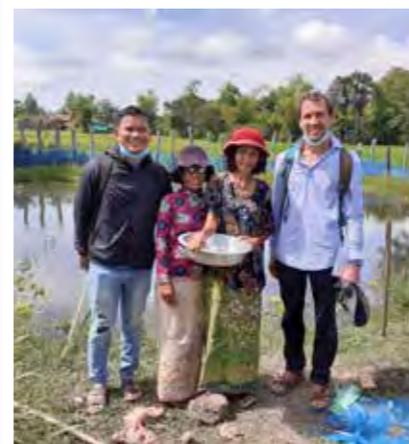
- 17 pisciculteurs accompagnés
- 1 système rizipiscicole innovant testé au cours de l'année 2021



Le Cambodge fait partie des premiers producteurs mondiaux en matière de pêche continentale. Le poisson, deuxième aliment le plus consommé après le riz, représente plus de 75% de l'apport en protéines animales. Pourtant, la durabilité de cette production est aujourd'hui menacée par la dégradation des ressources et les dérèglements climatiques. En particulier, le lac Tonlé Sap – qui a une importance capitale pour le pays sur les plans agroécologique et socio-économique – souffre aujourd'hui de la surpêche et voit sa production halieutique décroître. Face à cela, le fort potentiel d'association riziculture-pisciculture qui existe au niveau des périmètres irrigués bordant ce lac suscite un grand intérêt chez les producteurs agricoles.



En 2020, l'APDRA et l'ONG cambodgienne Trailblazer Cambodia Organization se sont associées pour travailler, en collaboration avec les agriculteurs de la région de Siem Reap, à la mise en place d'une production agroécologique pilote de poisson, intégrée aux périmètres rizicoles.



Au cours de cette deuxième année d'intervention au Cambodge, un système piscicole innovant a été co-construit par l'APDRA, le Cirad et 17 producteurs agricoles désireux de se lancer dans la rizipisciculture. Ce système combine cycles piscicoles en étang et phases d'élevage en rizière, afin de profiter de l'eau disponible lors de l'inondation annuelle de la plaine de Siem Reap. Chaque site piscicole a été aménagé avec un

étang relié par des canaux aux rizières environnantes. Deux cycles d'élevage successifs ont été conduits. Un premier cycle de perche grimpeuse (*Anabas testudineus*), d'une durée de 3 mois, a été mené en étang à la fin de la saison sèche, en avril-mai. Les premiers résultats, quoique modestes, ont fortement motivé les pisciculteurs qui ont vu le potentiel de cette pisciculture de contre-saison. Un second cycle de barbeau argenté (*Barbonymus gonionotus*) a ensuite démarré en saison des pluies, à partir du mois de septembre. Il était encore en cours au 31 décembre 2021. Les alevins ont été empoissonnés dans les étangs puis, une fois la plaine inondée, ils ont eu accès aux rizières via les canaux d'irrigation. Au cours de ce cycle, des poissons sauvages amenés par l'inondation générale saisonnière ont été ajoutés au système afin d'optimiser la production finale. Cette première année d'expérimentation a soulevé de nombreuses questions et permis d'aborder de nombreux sujets avec les pisciculteurs.

Par ailleurs, dans le cadre du projet AquaCAM, des études spécifiques ont été menées par rapport à la durabilité et à l'efficacité des systèmes de production. Un suivi rapproché des données biologiques, physiques et chimiques des étangs expérimentaux a été mis en place, avec le concours d'étudiants de la Royal University of Agriculture (RUA). Une enquête sur la perception de la rizipisciculture a aussi été conduite en octobre, auprès de 250 riziculteurs de la province de Siem Reap. Les résultats de cette dernière sont en cours d'analyse par l'IRD.



Une piscicultrice innovatrice et dynamique !

Madame Ben Oun vient de se lancer dans la pisciculture avec le programme DeFIP en testant l'élevage de barbeau argenté en étang et rizière. Pour elle, il s'agit de diminuer le poids de l'achat de poisson sur l'économie de son ménage. Son aménagement rizipiscicole est constitué d'un étang relié à deux champs de riz situés de part et d'autre. Sa première récolte de riz associée aux poissons l'a totalement convaincue car elle a pu économiser de l'argent en limitant l'utilisation d'engrais chimiques.

Le système piscicole de Mme Ben Oun est remarquable par la diversité des innovations qu'elle met en place. Elle s'est par exemple rendu compte que le son apporté aux poissons coulait au fond de l'étang. Le barbeau étant un poisson de surface, cela représentait un gaspillage. Elle a donc développé des paniers flottants pour maintenir le son à la surface de l'eau et permettre aux poissons de le consommer. Elle a partagé cette technologie à d'autres pisciculteurs, qui l'ont rapidement adoptée. Elle est également convaincue de l'intérêt de placer

une petite lampe au-dessus de l'étang : « La nuit, mes poissons mangent tellement d'insectes qu'il arrive qu'ils n'aient pas faim le matin », raconte-t-elle. On attend sa récolte en mars prochain !



CHIFFRES CLÉS

- 114 pisciculteurs accompagnés, dont 101 pisciculteurs en production
- Une organisation régionale de producteurs accompagnée



Avec un réseau hydrographique dense et des plans d'eau exploitables d'une superficie totale de près de 35 000 km², le Cameroun dispose d'un large potentiel de production piscicole. L'APDRA y appuie, depuis 2006, le développement d'une pisciculture en étang barrage intégrée aux systèmes agricoles des exploitations familiales.

Après être intervenue dans les régions Centre et Ouest, l'APDRA, en partenariat avec l'ONG camerounaise ADESA a concentré son intervention dans la région de l'Est, où la demande en poisson est particulièrement élevée. Entre 2016 et 2021, l'équipe a principalement travaillé avec des pisciculteurs du département de Lom et Djerem, répartis dans 6 quartiers de Bertoua et 17 villages environnants.



Projets

Composante Cameroun du Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFIP)
Juil. 2019 - Juin 2021

Localisation

Bertoua et alentours

Financements

Agence Française de Développement (AFD)

Partenaires techniques et institutionnels

Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA), Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)

Au Cameroun, l'intervention de l'APDRA n'a porté que sur le premier semestre de l'année 2021 et a principalement consisté à préparer l'arrêt des activités.



Une évaluation des compétences des 114 pisciculteurs accompagnés, réalisée fin 2020, avait permis de constater qu'une trentaine d'entre eux maîtrisaient mieux les techniques d'aménagement et de gestion piscicole que les autres. Certains avaient même déjà commencé à accompagner de nouveaux candidats

à la pisciculture à s'installer. Début 2021, l'équipe projet a donc proposé à ces pisciculteurs expérimentés de participer à des sessions de perfectionnement en pisciculture, afin qu'ils disposent de toutes les informations et outils nécessaires à l'accompagnement de leurs pairs. Les formations ont porté sur les techniques d'aménagement (avec des cas pratiques sur la manipulation de la lunette topographique et la construction de la digue), sur la gestion des étangs de services (cas pratique sur le sexage) et des étangs de production, ainsi que sur la commercialisation.

Par ailleurs, depuis 2019, l'équipe projet conseille aux pisciculteurs d'associer la carpe commune (*Cyprinus carpio*) aux autres espèces de poisson élevées dans les étangs, compte tenu des bons résultats de croissance obtenus. En 2021, une vingtaine de pisciculteurs ont été formés aux techniques de reproduction semi-artificielle puis ont

reçu des carpes afin de pouvoir se lancer dans la production d'alevins et approvisionner leurs pairs.

Enfin, à leur demande, les membres des 4 GIC et des 3 coopératives accompagnés par l'équipe projet ont bénéficié d'une formation à la structuration et au fonctionnement, afin de donner à ces organisations les moyens de mieux fonctionner.



Une pause dans l'intervention de l'APDRA

Le volet Cameroun du programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFIP) s'est achevé le 30 juin dernier, mettant fin à plus de 15 ans d'intervention de l'APDRA dans le pays.

Les 4 techniciens piscicoles de l'Association camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA), engagée aux côtés de l'APDRA depuis 2013, devraient continuer à intervenir dans le secteur. L'ONG envisage ainsi de mettre sur pied un bureau de liaison à Bertoua et de leur déléguer des moyens logistiques (motos, lunettes topographiques, etc.) leur permettant de continuer leurs activités de conseil.

L'APDRA de son côté va installer une antenne à Yaoundé pour permettre à son représentant national bénévole (voir page 31) de disposer d'un lieu où travailler. L'objectif est bien sûr de continuer à promouvoir la pisciculture paysanne dans le pays et de saisir les opportunités d'actions qui permettront à l'association de reprendre son activité sur le terrain.



CHIFFRES CLÉS

- 316 pisciculteurs accompagnés dont 83 en production
- Une organisation départementale de producteurs accompagnée
- Une production de poisson estimée à 2 tonnes



En République du Congo, le développement de la pisciculture initié dans les années 1950 n'a jamais réellement décollé du fait, d'une part, de l'instabilité politique qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1990 et, d'autre part, de l'absence de référentiels techniques performants et accessibles aux petits exploitants. Pourtant, l'intérêt des producteurs agricoles pour cette activité est très fort et les potentialités de développement sont réelles, car les conditions agro-climatiques et hydrographiques sont très favorables.

Depuis 2016, l'APDRA et l'ONG congolaise FPGR (Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux) appuient conjointement l'émergence d'une filière piscicole familiale à visée commerciale dans les départements de la Bouenza, du Pool et, plus récemment, de la Lekoumou.



Projets

Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole au Congo - Phase 2 (RECAFIP 2) Avr. 2020 - Avr. 2024

Composante Congo du Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFiP) Juil. 2019 - Juin 2022

Localisation

Départements de la Bouenza, du Pool et de la Lekoumou

Financements

Agence Française de Développement (AFD), Union Européenne (UE), Fondation Saris

Partenaires techniques et institutionnels

Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR), Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Aquaculture et de la Pêche



Au cours de l'année 2021, 316 pisciculteurs ont été accompagnés par les 7 animateurs-conseillers piscicoles du projet. Parmi ces pisciculteurs, 233 sont en cours d'installation et 83 ont déjà empoissonné au moins une première fois leur étang. Cependant, la production reste encore très limitée – 2,3 tonnes de poissons pêchées au cours de l'année – du fait du manque d'expérience des pisciculteurs.

Afin d'améliorer l'environnement de production, le renforcement de compétences des acteurs en amont de la filière piscicole s'est poursuivi. En 2021, 6 personnes ont ainsi été formées à la fabrication de filets. Sur le plan de l'appui à la structuration des organisations de producteurs, de nouvelles entités, dites « noyaux », ont été mises en place à l'échelle des districts dans le département de la Bouenza. Au nombre de 5, ces noyaux constituent un échelon intermédiaire entre les 23 groupements de pisciculteurs et la Fédération des Pisciculteurs de la Bouenza. Il s'agit aussi, d'une

part, d'offrir aux groupements des services plus adaptés sur le plan de la commercialisation et de la production et, d'autre part, d'améliorer la visibilité et la représentation des groupements au sein de la fédération.

Un accent particulier a été mis aussi sur l'implication des femmes au sein du projet. Une animatrice spécialement dédiée à cette question a été recrutée. Elle a notamment mené une série d'enquêtes pour comprendre les freins à l'intégration de la femme en tant que piscicultrice dans les zones d'intervention du projet, et organisé une « Journée de la Femme Piscicultrice » au mois d'avril. Fin 2021, le projet comptait 30 piscicultrices parmi ses bénéficiaires.

Enfin, le Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR), ONG partenaire de l'APDRA au Congo, a réalisé un diagnostic interne qui a révélé des besoins en renforcement dans les domaines de la comptabilité et des finances. Un plan de formation a été élaboré afin d'y remédier.

Des résultats probants !

Polycarpe Ngambou est aujourd'hui pisciculteur à Mabombo, dans le département de la Bouenza. Pêcheur depuis toujours, il avait déjà essayé de produire du poisson dans des étangs en dérivation, mais sans succès. A l'arrivée du projet RECAFIP dans son village, il était occupé par son activité d'enseignant et ne s'est pas réinvesti tout de suite dans la pisciculture. Ce n'est qu'une fois à la retraite qu'il a décidé de se lancer à nouveau en réhabilitant ses étangs selon les conseils de l'APDRA. Sa première pêche a été un réel succès ! 30 kg de poissons ont été répartis entre la famille, le groupement de pisciculteurs et les personnes présentes à la pêche, et 152 kg ont été vendus au marché du village, lui rapportant 230 000 FCFA. Ses bons résultats, obtenus notamment grâce à l'utilisation d'hémichromis dans l'étang pour réguler la prolifération des tilapias, ont incité les autres pisciculteurs du village à utiliser eux aussi ce petit poisson carnassier. De son côté, M. Ngambou envisage d'utiliser une partie de l'argent gagné pour améliorer encore son système piscicole.

Malgré ses premiers doutes, il est aujourd'hui convaincu des avantages de la pisciculture paysanne, et souhaite faire perdurer cette activité.



CHIFFRES CLÉS

- 936 pisciculteurs accompagnés dont 906 en production et 30 en installation
- Une organisation inter-régionale de producteurs accompagnée
- Une production de poisson estimée à 832 tonnes



La forte demande de poisson, impossible à combler par la pêche locale, a entraîné une nette hausse des importations, et notamment de tilapia d'élevage en provenance de pays asiatiques. Pourtant, le poisson local de pisciculture, de par sa qualité et sa fraîcheur, est de loin préféré au poisson importé.

A l'échelle du pays, la pisciculture reste encore peu pratiquée, mais dans les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest, la dynamique de pisciculture accompagnée par l'APDRA pendant près de deux décennies est localement connue et continue de se développer. Dans un contexte de vieillissement et d'assèchement des plantations de cacao, jusqu'ici principales sources de revenus des paysans de ces zones, le développement de la production piscicole représente en effet une réelle opportunité pour diversifier les activités des ménages. La pisciculture pratiquée participe aussi à l'intensification durable des territoires en permettant un meilleur usage de l'eau.



Projets

Composante Côte d'Ivoire du Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFiP) / Juil. 2019 - Juin 2022

TiLo (Développement de l'offre de Tilapia Local par la pisciculture familiale) / Juil. 2018 - Juin 2021

Cocoa4Future (Durabilité des systèmes de production et dynamiques nouvelles du secteur cacaoyer) / Mai 2020 - Fév. 2025

Localisation

Régions du Gôh, du Haut Sassandra, du Loh Djoboua et de La Marahoué dans le Centre-Ouest, de la Nawa, de San Pedro et du Gbôklè dans le Sud-Ouest et du Guémon à l'Ouest

Financements

Agence Française de Développement (AFD), Union Européenne (UE), Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) et Fondation de France dans le cadre du programme PAFAO (Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest), Fondation AnBer

Partenaires techniques et institutionnels

Union Inter-Régionale des Acteurs de la Pisciculture Paysanne de Côte d'Ivoire (UIRA2PCI), Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad), Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), Centre de Recherches Océanologiques (CRO), ISTOM - Ecole Supérieure d'Agro-Développement International, Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Université Alassane Ouattara (UAO)



Parmi les 936 pisciculteurs accompagnés, 636 sont directement suivis par l'équipe projet et 300 sont accompagnés indirectement. Au niveau des zones d'intervention, des « pools de compétences », constitués de pisciculteurs expérimentés, ont ainsi été mis en place pour relayer les animateurs-conseillers piscicoles. Par ailleurs, le tarissement des étangs, de plus en plus fréquent dans certaines zones, a poussé à repenser les techniques d'aménagements piscicoles et de gestion de l'eau. Les tests de deux pratiques agroécologiques innovantes se sont quant à eux poursuivis : l'essai

d'une nouvelle formulation alimentaire est en cours ; le test d'introduction du machoiron dans la polyculture a franchi une première étape avec l'obtention d'œufs.

Sur le plan de la commercialisation, les activités ont surtout été orientées vers les grandes zones de production : Bédiala et Sinfra, ainsi que Gagnoa et Soubré. Les actions pilotes se sont poursuivies : grilles de prix, comités de régulation des ventes, formation à la gestion simplifiée pour les mareyeuses, etc. Cependant, la réelle difficulté se situe au niveau de l'insuffisance et de l'irrégularité de la production pour satisfaire la clientèle.

Enfin, suite à la création de l'organisation faitière UIRA2PCI en 2020, certains groupements sont en train de se structurer en sociétés coopératives légalement enregistrées et se mobilisent autour des questions du vol et de la libre circulation du poisson. Des dynamiques d'approvisionnement collectif se développent aussi pour l'accès aux intrants (alevins, aliments).

En parallèle à ces activités, l'APDRA continue de participer au projet de

recherche Cocoa4Future, qui vise à contribuer à l'amélioration de la durabilité des exploitations cacaoyères tout en préservant l'environnement. L'équipe est ainsi impliquée dans la réalisation de deux thèses de doctorat, l'une visant à mieux comprendre l'impact des aménagements piscicoles sur le fonctionnement hydrologique des bas-fonds et l'autre concernant l'éco-toxicologie des milieux de production piscicole. Au cours de l'année 2021, une étude des apports de la pisciculture à la cacao-culture a aussi été initiée dans ce cadre.



Zoukougbeu, une dynamique de développement piscicole attrayante

Lorsque, en 2016, l'APDRA a démarré sa collaboration avec les pisciculteurs de Zoukougbeu, ceux-ci étaient peu organisés et manquaient de compétences techniques. Pendant les 2-3 années qui ont suivi, leur engagement est resté assez faible, la plupart pensant qu'ils ne pourraient pas être autonomes avant l'arrêt du projet en cours à l'époque.

Le démarrage du programme DéFiP et la création de l'union inter-régionale UIRA2PCI les ont rassurés sur la durabilité de l'appui technique et organisationnel, et leur engagement s'est alors nettement accru. Ils ont mis en place un groupe d'entraide et d'apprentissage qui leur a permis de construire plusieurs étangs sans avoir recours à des prestataires et de faire partie des groupements qui produisent de gros poissons (entre 350 et 450 g de poids moyen). Ils ont aussi initié avec succès l'intégration des activités piscicoles

et maraichères. Leur dynamisme attire aujourd'hui d'autres groupements piscicoles, anciens ou nouveaux, qui viennent leur rendre visite !



CHIFFRES CLÉS

- 1883 pisciculteurs accompagnés dont 17 % de femmes
- Une organisation régionale de producteurs accompagnée en Guinée Forestière
- 971 tonnes de poissons produites



Située sur la côte ouest africaine, la Guinée est considérée comme le « château d'eau » de la sous-région et est dotée d'un capital naturel exceptionnel. Cependant, l'insécurité alimentaire y est de plus en plus prégnante et la population des zones rurales souffre d'un fort déficit en protéines animales. Avant les années 2000, les tentatives de développement de la pisciculture avaient régulièrement échoué du fait, notamment, de l'inadéquation entre les modèles proposés et le contexte agro-socio-économique des producteurs.

En Guinée Forestière, à partir de 1999, l'APDRA a accompagné l'émergence d'une pisciculture paysanne novatrice et réussie, non seulement du point de vue technique, mais aussi sur le plan économique et social.



Projet

Projet de développement de la Pisciculture Commerciale Familiale en Guinée (PISCOFAM) - Composantes 1 / déc. 2019 - déc. 2023

Localisation

Régions de Guinée Forestière et Haute Guinée

Financements

Agence Française de Développement (AFD), Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM)

Maitrise d'ouvrage

Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM), déléguée à l'Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG)

Partenaires techniques

Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF), Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER), Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée (AAPRG), Association d'Appui à la Promotion de la Pisci-riziculture et des Initiatives de Développement à la base (APPID), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), Institut National de la Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)



En Guinée Forestière, l'accompagnement technique des pisciculteurs installés ou en installation se poursuit sous différentes formes : suivi technique d'un animateur-conseiller piscicole (141 villages), parrainage par un pisciculteur expérimenté (65 villages) ou formation par des pisciculteurs relais (39 villages). Parallèlement, diverses études et expérimentations sont en cours. Un suivi rapproché des exploitations de 19 pisciculteurs a été initié dans l'objectif de faire évoluer les référentiels techniques. Dix d'entre eux ont participé à la définition d'expérimentations visant à répondre à leurs préoccupations (amélioration de la production tilapias mâles pré-grossis, fabrication d'aliments locaux). Une collaboration avec l'IRAG a aussi



démarré afin d'optimiser l'association riz-poisson dans les étangs. Enfin, une réflexion est en cours afin d'adapter les cycles rizi-piscicoles aux périodes de tarissement.

Sur le plan de l'appui à la structuration, un important travail d'accompagnement de la fédération régionale (FPRGF) et des 17 unions qui la composent a été mené : formations à la bonne gouvernance, à la gestion simplifiée et à la gestion des ressources humaines, accompagnement dans les démarches administratives, appui dans la recherche de partenariats, etc. La fédération a reçu un appui pour la réalisation de voyages d'étude au Mali et dans les autres régions de Guinée. Des actions expérimentales sont menées pour améliorer les services



rendus par les organisations de producteurs à leurs membres. Ainsi, la mise en place d'un crédit piscicole est envisagée. Une opération pilote de collecte, stockage et vente de poissons par la fédération a aussi débuté en fin d'année, visant à améliorer la qualité et la disponibilité du poisson sur le marché.



Devenir paysan pisciculteur en Guinée Forestière

Ibrahima Délamou a débuté la pisci-riziculture en étang barrage en 2012, à Lohondia. Aujourd'hui, lui et sa famille disposent de 7 étangs qu'ils ont aménagés progressivement depuis 10 ans. Cette activité a été un véritable vecteur de promotion sociale : « La pisci-riziculture m'a aidé à finaliser ma maison, et c'est grâce à la vente des poissons que j'ai pu faire construire des étangs supplémentaires. Cela m'aide aussi à financer les études de mes enfants, et je bénéficie de sacs de riz après la récolte pour nourrir ma famille. » Depuis 8 ans, Ibrahima est président du groupement « Welkèma de Gaoula » et secrétaire chargé de la commercialisation pour l'Union de pisciculteurs « Po gnaloye ». Avec l'appui de l'APDRA, il accompagne aussi l'installation de nouveaux pisciculteurs pour le compte de la Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière. Ibrahima place beaucoup d'espoir dans la

pisciculture : « Dans les dix prochaines années, l'intensification de l'activité en Guinée permettra de fournir des tonnes de poisson aux autres localités du pays et de la sous-région. »



CHIFFRES CLÉS

- 17 pisciculteurs expérimentateurs accompagnés
- 1 système rizipiscicole innovant testé au cours de l'année 2021



En Guinée Maritime, le potentiel piscicole et la demande sont importants mais la pisciculture est peu développée, faute de système piscicole adapté. Depuis 2020, l'APDRA et ses partenaires ont entrepris de mener des activités de recherche-action avec les paysans de cette région afin d'élaborer de nouveaux référentiels. Deux voies potentielles de développement de la pisciculture ont été identifiées : rizipisciculture dans les périmètres rizicoles des mangroves, en bord de mer, et pisciculture en étang barrage, casier de riz ou étangs en dérivation dans les bas-fonds du piémont du Fouta Djallon.



Projet

Projet de développement de la Pisciculture Commerciale Familiale en Guinée (PISCOFAM) - Composante 2 / déc. 2019 - déc. 2023

Localisation

Régions de Guinée Maritime

Financements

Agence Française de Développement (AFD), Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM)

Maitrise d'ouvrage

Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM), déléguée à l'Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG)

Partenaires techniques

Association pour le Développement Agricole de la Mangrove (ADAM), Association pour la Promotion Economique de Kindia (APEK-Agriculture), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Centre National des Sciences Halieutiques de Bousoura (CNSHB), Institut National de la Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)



Le diagnostic réalisé en 2020 avait permis d'identifier 7 zones potentielles d'intervention : 4 dans la mangrove (Kakossa, Touginifily, Koba, Wonkifong) et 3 sur le piémont (Kindia, Molota, Fria). Dans ces zones, des études de cas approfondies ont été menées chez quelques producteurs intéressés afin de mieux comprendre le fonctionnement actuel de leur système de production et d'envisager des pistes pour l'introduction d'un atelier piscicole. Puis, dès le mois de mars, des groupes de paysans volontaires pour expérimenter la pisciculture ont été progressivement identifiés (3 à 6 par zone) et le travail de recherche-action a commencé.

En mangrove, l'aménagement rizicole (le casier) permet déjà une

gestion fine des entrées et sorties d'eau douce et d'eau saumâtre. Grâce à une concertation étroite entre producteurs et animateurs, l'intégration d'un cycle piscicole basé sur la capture d'espèces locales au potentiel de grossissement jugé intéressant a pu être testée. Son introduction ne modifie ni les aménagements en place, ni la gestion du cycle rizicole. Au total, 14 casiers ont ainsi été empoissonnés avec 5 espèces différentes (*Sarotherodon melanotheron*, *Coptodon guinéensis*, *Hémichromis fasciatus*, *Mugil cephalus*, *Chrysichthys nigrodigitatus*) suivant des itinéraires techniques et objectifs personnalisés. Les premières récoltes sont prévues au début de l'année 2022. Sur le piémont, une réflexion approfondie a été menée par rapport au type d'aménagement à

réaliser en fonction de la situation des bas-fonds, de leurs caractéristiques physiques et leur valorisation actuelle. De nombreux sites ont été prospectés et plus d'une quinzaine ont été piquetés en vue d'un aménagement futur. En décembre, la construction de deux étangs en dérivation était en cours.

Enfin, plusieurs études sont en cours afin de répondre à des problématiques spécifiques, identifiées par l'équipe et les producteurs. Un stage a notamment débuté en juillet afin d'identifier des espèces à potentiel aquacole (poissons, mollusques, crustacés) localement disponibles en mangrove. Il se doit se poursuivre jusqu'en mars 2022.

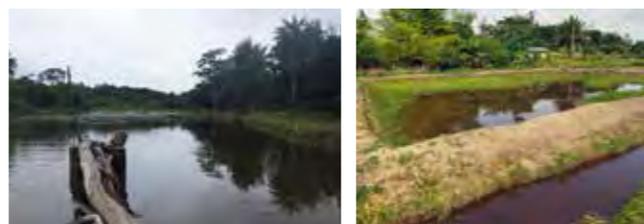
Momodouba Sylla, pisciculteur expérimentateur à Dikya

Momodouba Sylla et sa famille résident à Dikya, en zone de mangrove. Leurs principales activités sont la riziculture et la pêche. Le maraîchage est anecdotique dans le village à cause de la salinisation de la nappe phréatique lors de la saison sèche (à cette période, l'eau des puits devient salée et l'eau de boisson doit être importée des villages voisins !). La riziculture est pratiquée dans des casiers de 25 ares en moyenne. La culture se déroule entre août et décembre, mais les aménagements rizicoles doivent être entretenus toute l'année (réfection des digues, gestion des entrées d'eau salée/douce, etc.). La pêche est pratiquée par tous les membres de la famille, sous des formes variées : pêche à pieds ou en pirogue dans les chenaux, récolte des huîtres en mangrove mais aussi pêche dans les canaux d'irrigation et les casiers, après avoir laissé les poissons sauvages y grossir. C'est cette dernière pratique que la recherche-action actuellement en cours vise à perfectionner.



CHIFFRES CLÉS

- 560 pisciculteurs accompagnés dont 236 sont en production et 324 en installation
- 3 organisations de producteurs appuyée
- 3,4 tonnes de poisson produits



Le contexte agroécologique du Libéria est hautement favorable à la pratique de la pisciculture, mais cette activité reste peu développée. En 2004, environ un millier de petits agriculteurs familiaux produisaient de petites quantités de poisson réservées à leur propre consommation.

De 2010 à 2013, l'APDRA et son partenaire Catalyst Liberia Inc. ont mis en œuvre un premier projet de développement visant à proposer une pisciculture en étang barrage adaptée aux petites exploitations familiales, sur le modèle de celle proposée en Guinée et en Côte d'Ivoire.

143 agriculteurs des comtés de Bong, Lofa et Nimba se sont investis dans cette activité et 32 ha d'étangs ont été mis en eau. A la suite de cette intervention, la dynamique piscicole est restée importante et le nombre de pisciculteurs a continué de croître. Cependant, ce n'est que fin 2019 que l'APDRA et Catalyst ont obtenu un nouveau financement pour pouvoir poursuivre leur accompagnement.



Projets

Enhancing smallholder fish farming by agro-ecological intensification and integration into inclusive commercial value chain (FishLib) / déc. 2019 - déc. 2023

Localisation

Comtés de Bong, Lofa et Nimba

Financements

Union Européenne (UE)

Partenaires techniques et institutionnels

Catalyst Liberia Inc., National Fisheries and Aquaculture Authority (NaFAA), Central Agricultural Research Institute (CARI)

Les 236 pisciculteurs en activité, recensés pendant l'année 2020, ont été accompagnés pour remettre en route leur activité piscicole. Par ailleurs, 324 nouveaux pisciculteurs ont été identifiés et appuyés pour la construction de leurs étangs. En plus des formations dispensées par les animateurs-conseillers piscicoles, plusieurs voyages d'échanges ont aussi été organisés au sein de la zone d'intervention, afin de permettre aux pisciculteurs débutants de profiter de l'expérience de pisciculteurs plus expérimentés.

En vue de toujours mieux adapter le référentiel proposé au contexte local, un partenariat a été établi avec l'institut de recherche libérien CARI. Les premières expérimentations visent à identifier les techniques les plus adaptées pour lutter contre les nénuphars qui envahissent les étangs les plus anciens.

Sur le plan de l'organisation de la filière, 13 menuisiers ont été formés à la confection de moules en bois, indispensables pour la fabrication des ouvrages de vidange. L'équipe projet soutien aussi la relance du système de parrainage qui existait au

cours du précédent projet de l'APDRA et selon lequel des pisciculteurs très expérimentés assurent l'accompagnement à l'installation de nouveaux pisciculteurs, sans appui direct du projet. 6 parrains ont été identifiés et sont en cours de formation. Ce système de parrainage devrait être mis en place en partenariat avec les 3 unions faitières de pisciculteurs qui existent actuellement à l'échelle des 3 comtés d'intervention.

Enfin, conformément au document de projet, un appui ciblé a été fourni à

quelques PME piscicoles en système semi-intensif. Des tests sont en cours afin d'évaluer l'intérêt des aliments disponibles sur le marché ainsi que la faisabilité d'un aliment fabriqué localement.



Un exemple de réussite rapide

Joseph Sangapu est installé à Gbankonai dans le comté de Bong. Principalement tourné vers la production d'hévéa, il a fait le choix de se lancer dans la pisciculture en 2017, après avoir assisté à une pêche chez un pisciculteur expérimenté à Warta, un village voisin du sien. Ce qu'il a vu alors l'a convaincu qu'en investissant dans la pisciculture, il pourrait augmenter considérablement ses revenus et mieux prendre soin de sa famille. Il a débuté son installation avec l'aide des pisciculteurs expérimentés de Warta, eux-mêmes aidés par d'autres. Les formations et conseils dispensés par l'équipe du projet FishLib lui ont ensuite permis d'améliorer sa maîtrise technique et d'accroître considérablement sa production. Au cours de la dernière campagne, il a ainsi obtenu plus d'une tonne de riz et 820 kg de poisson sur une surface en

eau d'un peu plus de 1 ha. Fort de sa réussite, il vient d'achever la construction de 3 nouveaux étangs et a vu son statut social évoluer très favorablement au sein du village.



CHIFFRES CLÉS

- 431 pisciculteurs accompagnés, dont 282 pisciculteurs en production
- Plus de 100 000 alevins de carpe produits
- Une production de poisson estimée à 13,5 tonnes



A Madagascar, le poisson est une denrée peu disponible : la consommation annuelle de produits halieutiques est globalement faible, aux alentours de 5,7 kg/habitant en 2017 d'après la FAO, et le prix du poisson est élevé pour les ménages. Dans le but de contribuer significativement au renforcement de la sécurité alimentaire des populations vulnérables, l'APDRA appuie le développement de la pisciculture paysanne dans ce pays depuis près de 15 ans.

Sur la Côte Est, l'association a tout d'abord soutenu le développement d'une pisciculture en étang barrage, sur l'exemple de celle qu'elle appuie actuellement sur le continent africain. Aujourd'hui, en s'inspirant de ce qui se fait sur les Hauts Plateaux malgaches (voir pages 28-29), l'équipe technique du projet et les pisciculteurs travaillent ensemble à la mise en place de systèmes piscicoles innovants intégrant à la fois étangs et parcelles rizicoles.



Dans les zones d'intervention du projet PADPP3 sur la Côte Est, les pisciculteurs pratiquent leur activité en étang barrage (62%), en rizière (30%), ou bien en associant ces deux espaces (8%). La carpe commune est la principale espèce élevée et, pour permettre un meilleur accès aux alevins, la formation des pisciculteurs aux techniques de production d'alevins a été généralisée à tous les intéressés et non plus seulement aux seuls producteurs spécialisés. Le tilapia est élevé comme seconde espèce et apporte un complément de production intéressant, même en l'absence de prédateur et de sexage manuel permettant de limiter le surplus d'alevins. Les poissons obtenus sont de petite taille mais bien valorisés sur les marchés villageois et par l'autoconsommation. Par ailleurs, les travaux d'adaptation des techniques de reproduction du gourami géant (*Osphronemus goramy*) et de l'hétérotis se sont poursuivis en collaboration avec une vingtaine de pisciculteurs, afin de leur permettre de devenir autonomes pour la production de ces espèces.



En plus des activités d'accompagnement liées à la pisciculture, un service de conseil aux exploitations familiales a été proposé à 25 pisciculteurs intéressés, afin de leur permettre de développer une analyse agroéconomique de leur atelier piscicole pour orienter la conduite de cycle. L'équipe projet a aussi mis l'accent sur la formation des jeunes avec l'accueil de 9 stagiaires et la formation de 78 élèves du Centre de Formation Rurale Marotsiriry. Par ailleurs, une « Maison de la pisciculture » a été mise en place dans la commune de Tsarasambo en vue

de faciliter les échanges entre les différents acteurs de la filière poisson et mutualiser certains services.

La poursuite de la coopération entre les régions Normandie et Atsinanana, actée début 2021 pour 4 nouvelles années, offre de bonnes perspectives pour le développement de la pisciculture paysanne sur la Côte Est puisque ce bailleur soutient les activités de l'APDRA depuis le début de son intervention. Notons aussi que, depuis novembre 2021, l'APDRA est impliquée dans le projet de recherche RESAMP, qui explore un moyen de lutte contre la bilharziose en alliant les champs de l'épidémiologie, de l'écologie, des sciences sociales et de la pisciculture. Les hôtes intermédiaires de cette maladie se trouvent en effet être des espèces d'escargot aquatique très consommées par l'hétérotis. Ce projet pilote a pour objectif d'étudier, d'une part, la faisabilité de produire l'hétérotis en rizière et, d'autre part, à quantifier le degré d'exposition au risque de la maladie chez les riziculteurs, comparé à la population générale.

Projets

Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne - Phase 3 (PADPP3) / mai 2018 – janv. 2022

Reducing schistosomiasis through aquaculture interventions in Madagascar: a pilot study (RESAMP) / nov. 2021 – fév. 2023

Localisation

Région Atsinanana

Financements

Agence Française de Développement (AFD), Région Normandie, Fondation Lord Michelham of Hellingly, German Alliance for Global Health Research (GLOHRA)

Partenaires techniques et institutionnels

Acteurs de Développement Rural et de la Pisciculture (ADRPi), Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue (MPEB), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Institut allemand de médecine Bernhard Nocht (BNITM), Université des sciences appliquées de Hambourg (HAW), Université malgache de Fianarantsoa

Rendre le coût de l'alevin abordable pour tous

Dans la zone enclavée d'Ambodisaina, les 7 producteurs d'alevins de carpe avaient des difficultés à produire suffisamment d'alevins pour satisfaire les besoins des 17 grossisseurs installés. En l'absence d'offre alternative, le prix de l'alevin s'est alors envolé, passant de 700 à 1500 Ariary par unité. Pour remédier à cette situation, l'équipe projet a décidé d'encourager tous les pisciculteurs à produire eux-mêmes les alevins en proposant des formations en groupes avec des bassins d'apprentissages gérés collectivement. En préparation de la campagne de production 2021-2022, tous ont donc été formés à la production d'alevins et à la gestion des rizières associée. Fin 2021, la zone ne manquait plus d'alevins de carpe : environ 48 000 alevins avaient été produits, permettant de satisfaire la demande de la localité, ce qui avait mécaniquement entraîné une baisse du prix de l'alevins de plus de 50% (200-300 Ar par pièce).



Madagascar Hautes Terres

Projets

Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar (PADM) - Composante A / août 2017- décembre 2022

Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne - Phase 3 (PADPP3) / mai 2018 - janvier 2022

Projet Appui à la Résilience Economique, Nutritionnelle et Alimentaire des familles rurales vulnérables (ARENA) / oct. 2020 – oct. 2022

Projet d'Appui aux Marchés Piscicoles d'Analamanga (AMPIANA) - Phase 2 / mars 2021 – février 2025

Programme de Développement des Filières Piscicoles (DeFiP) / mars 2021 – juin 2022

Programme de Gestion Durable de la Faune Sauvage / oct. 2020 - juil. 2022

Localisation

Régions Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Itasy, Analamanga et Vakinankaratra

Financements

Ministère de la Coopération Economique et du Développement Allemand (BMZ), mise en œuvre par la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit), Union Européenne (UE), Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Agence Française de Développement (AFD), Région Nouvelle Aquitaine, Fondation Lord Michelham of Hellingly, Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)

Partenaires techniques et institutionnels

Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue et ses directions régionales, Office Régional de la Nutrition (ORN) d'Analamanga, d'Itasy et du Vakinankaratra, Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA), Flkambanana Fampivoarana ny Tantsaha (FIFATA) - Association pour la promotion de l'agriculture familiale, Association de techniciens pour le développement rural à Madagascar (ATDRM), Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Agrisud International, Coeur de Forêt, WildLife Conservation Society (WCS)

CHIFFRES CLÉS

- 6 404 rizipisciculteurs accompagnés, dont 1 260 producteurs d'alevins de carpe
- 10 organisations de producteurs accompagnées
- Une production de poisson estimée à 101 tonnes

Sur les Hautes Terres de Madagascar, l'APDRA travaille avec les petits producteurs familiaux pour développer l'élevage de poissons en rizières, ou rizipisciculture. C'est une activité pratiquée depuis plusieurs siècles dans cette zone, mais son potentiel de développement reste considérable, que ce soit par l'amélioration des techniques piscicoles ou par l'augmentation du nombre de rizipisciculteurs.

L'action de l'APDRA porte notamment sur l'amélioration de la disponibilité en alevins de carpe commune (*Cyprinus carpio*), principale espèce commercialisée par les rizipisciculteurs. Afin de lever les contraintes du système d'approvisionnement (nombre limité de producteurs disposant d'eau toute l'année pour l'entretien du cheptel, entraînant un coût de l'alevin élevé et des difficultés d'approvisionnement des zones enclavées), l'association soutient la mise en place de petites unités de production d'alevins de carpe en rizière.



Au cours de l'année 2021, les impacts du changement climatique ont continué à s'amplifier sur les Hautes Terres de Madagascar. Dans les zones d'intervention du projet PADM (Vakinankaratra, Itasy, Amoron'i Mania et Haute Matsiatra), les pertes ont été estimées à près de 20 % pour la campagne de production d'alevins 2020-2021. Malgré ce contexte, les chiffres de production ont été globalement bons : 3,8 millions d'alevins produits et une quantité de poissons marchands ayant plus que doublé par rapport à l'année 2020. Ces résultats s'expliquent principalement par une forte augmentation des surfaces de rizières empoissonnées, liée à une augmentation notable du nombre de pisciculteurs dans les zones d'intervention (60 % de grossisseurs en plus en 2021). Celle-ci est le fruit de la stratégie de densification

mise en œuvre par l'équipe projet, qui repose sur une grande diversité d'actions : appui-conseil et formation des rizipisciculteurs, diffusion d'outils de gestion technico-économique, recherche coactive de solutions et recherche-action, amélioration du contexte de production, etc.

Dans les zones d'intervention du projet AMPIANA2, l'accompagnement de l'APDRA sur le terrain n'a débuté qu'en juillet, une fois la formation de l'équipe technique achevée. Un recensement des pisciculteurs en place a été réalisé et les premières formations techniques ont été dispensées en préparation de la campagne de production 2021-2022.

Dans le cadre du projet ARENA, l'APDRA travaille aussi en région Itasy avec 295 familles vulnérables. Pour s'adapter à ces pisciculteurs - pour la plupart des mères jeunes ayant

un mauvais accès au foncier -, les animateurs ont dû revoir leurs modes d'action et adopter leur approche (autoconsommation privilégiée, modes de paiement alternatif pour l'achat d'alevins, élevage de tilapia et carassin doré, etc.).

Enfin, le projet PADPP3 a été évalué et il est recommandé de poursuivre l'accompagnement du développement de la pisciculture paysanne, tant pour ses effets et impacts positifs que pour répondre aux défis et questions qui se posent encore.



Une petite production avec de grands enjeux

Jacqueline, mère de 4 enfants, est agricultrice depuis 2005 à Antanambe, dans la région Vakinankaratra. Elle pratique la rizipisciculture et vend des alevins et des poissons de taille marchande. Lors de la dernière campagne de production, elle a obtenu 75 kg de poissons et 36 000 alevins, sur 60 ares de rizières. D'un point de vue piscicole, cette production paraît faible, mais elle est en réalité très intéressante pour Jacqueline. En effet, les déjections produites par les poissons fertilisent les parcelles et la production de riz a augmenté de 20 %. De plus, du fait d'un prix de vente élevé du poisson et des alevins, et de faibles coûts de production, cette activité apporte des revenus importants : « La rizipisciculture ne rapporte pas de grandes quantités de poissons pour chaque producteur mais les bénéfices sont grands car les dépenses à engager sont petites ».

Cette activité a permis à la famille de Jacqueline de scolariser les enfants dans de meilleures écoles et d'acheter une nouvelle maison.

Grâce à la production de poissons, la famille peut aussi manger régulièrement des protéines animales.



L'APDRA est reconnue association d'intérêt général depuis le 31 juillet 2006.

Le Conseil d'Administration

Il est élu par l'Assemblée Générale pour 2 ans. Il était constitué de 6 membres en décembre 2021.

Le comité scientifique

Il est composé de 2 membres. Il a pour objectif de conseiller le Conseil d'Administration. En lien avec le pôle scientifique et technique du siège, il est impliqué dans l'animation de la réflexion autour des questions techniques transversales et des orientations de la recherche-action.

9 chargés géographiques

Bénévoles, ils ont pour rôle d'appuyer les équipes opérationnelles dans l'orientation des projets et de veiller à ce que les actions menées par l'association soient en conformité avec les missions qu'elle s'est assignées.

6 responsables d'antennes régionales

Ils représentent, en France, l'association auprès des acteurs régionaux et mènent des actions de sensibilisation et de communication.

5 responsables d'antennes pays

Implantés dans certains pays d'intervention, ils représentent l'association au niveau national et facilitent la mise en œuvre des actions.

Pour des actions spécifiques (traduction, maintenance informatique, etc.) et pour le fonctionnement des différents organes mentionnés ci-dessus, l'APDRA mobilise un réseau d'une vingtaine de bénévoles.

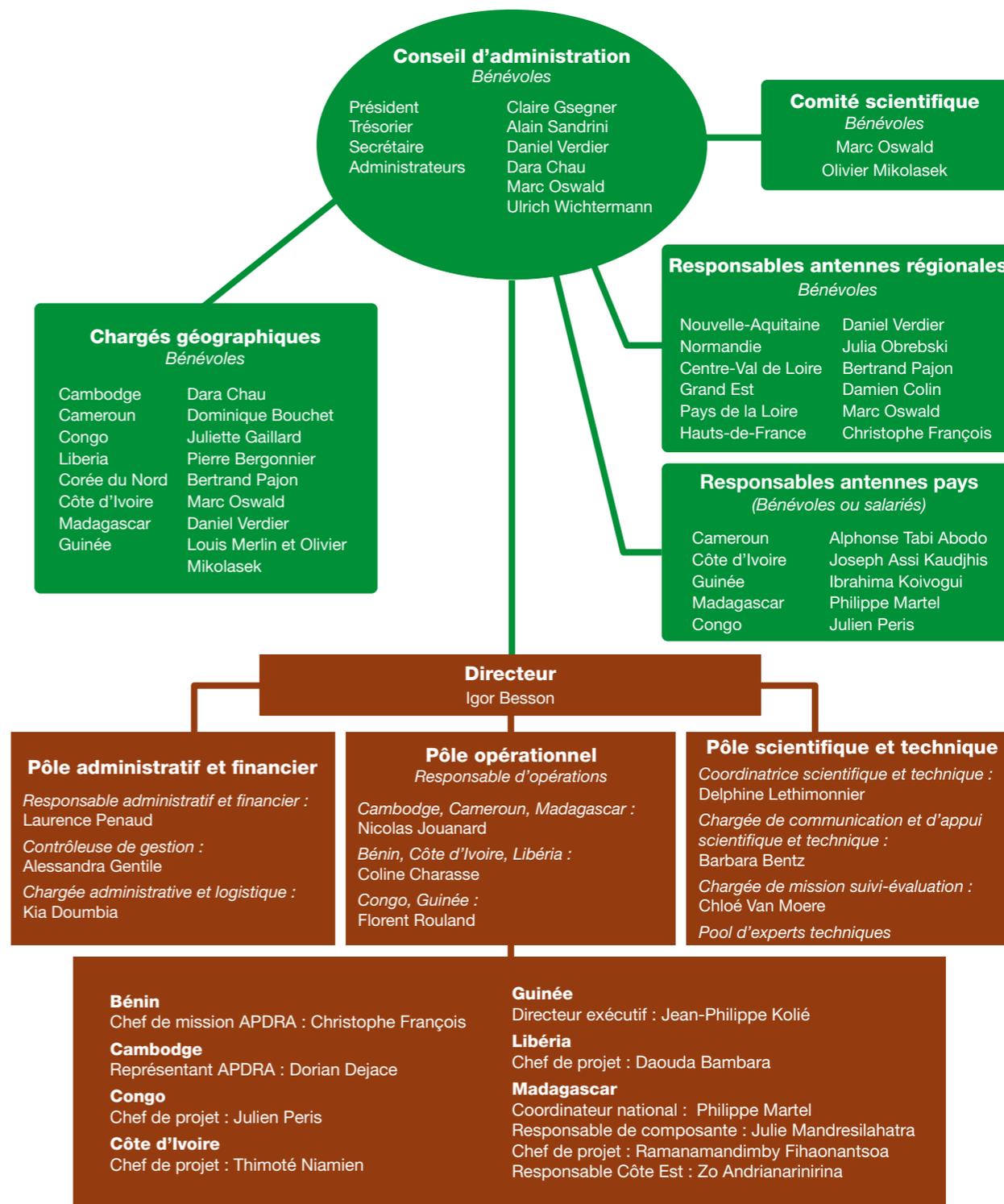


L'APDRA dans les réseaux

L'APDRA est membre du Groupe initiatives, de Coordination SUD, du F3E ainsi que des réseaux Sarnissa et ASACHA.

- Le **Groupe initiatives (Gi)** regroupe 13 associations professionnelles de solidarité internationale. Depuis janvier 2021, il met en œuvre le projet SynerGi, qui doit lui permettre d'élargir et renforcer son action en matière de capitalisation, de mutualisation et diffusion d'expériences, pratiques et méthodes, et de plaidoyer.
- **Coordination SUD** est un collectif constitué de plus de 170 ONG françaises. Il vise à rassembler et agir pour la solidarité internationale en promouvant la réduction de la pauvreté, des inégalités et des injustices.
- Le **F3E** est un réseau dédié à la qualité des actions de solidarité internationale et de coopération décentralisée. En 2021, par son intermédiaire, des salariés de l'APDRA ont bénéficié de formations en capitalisation et suivi-évaluation. Le F3E a également financé l'évaluation finale du Projet de Développement de la Pisciculture Paysanne (PADPP) à Madagascar.
- Le réseau **Sarnissa** (Sustainable Aquaculture Research Networks for Sub-Saharan Africa) est un réseau d'échanges et de partage réunissant les principaux acteurs travaillant au développement de la pisciculture en Afrique.
- Le réseau **ASACHA** « Agro-écologie pour la durabilité de l'aquaculture dans un contexte de changements globaux » est un Groupement de recherche international - Sud (GDRI-Sud). Mené par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), en collaboration avec le Cirad, il rassemble une vingtaine d'institutions scientifiques et d'organismes de développement.

Organigramme de l'APDRA au 31 décembre 2021



SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



Le site internet de l'APDRA présente l'association et ses principales activités, en langue française et anglaise.

Les pages Facebook et LinkedIn de l'APDRA sont alimentées chaque semaine avec des nouvelles du terrain. Des vidéos sont aussi postées régulièrement sur la chaîne Youtube de l'association.

PLUS DE 8 000 PERSONNES SONT ABONNÉES À NOS PAGES, N'HÉSITEZ PAS À LES REJOINDRE !

DOCUMENTS DE COMMUNICATION DE L'APDRA

Chaque année, l'APDRA diffuse auprès de ses membres des **lettres d'information** destinées à leur faire connaître les activités en cours. L'APDRA distribue également aux pisciculteurs et à ses membres le **calendrier** de l'association.

A Madagascar et en Côte d'Ivoire, l'association édite des **bulletins d'information** sur l'activité piscicole. Ils sont distribués sur place, en version papier, et diffusés en version numérique sur les réseaux sociaux.



Les comptes de l'exercice 2021 de l'APDRA Pisciculture Paysanne ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Mme Nathalie Bonnet, du cabinet Michel CREUZOT. Cette dernière a pu certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

PRODUITS PAR ORIGINE (en milliers d'euros)

	2021	2020
Produits liés à la générosité du public	2,5	5,7
Prestations de service	33,7	11,2
Financements privés	301,8	424,0
Produits non liés à la générosité du public	335,5	435,2
Subventions et autres concours publics	3 871,1	1 283,5
Autres produits	28,0	27,9
Utilisation des fonds dédiés	5 255,5	6 747,7
TOTAL des PRODUITS	9 492,6	8 499,9

CHARGES PAR DESTINATION (en milliers d'euros)

	2021	2020
Missions sociales à l'étranger	3 940,8	2 540,7
Frais de recherche de fonds	0,0	0,0
Frais de fonctionnement	603,4	481,1
Autres Charges	82,6	47,8
Report en fonds dédiés	4 741,8	5 255,5
TOTAL des CHARGES	9 368,6	8 325,1

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en milliers d'euros)

	2021	2020 (1)
Ressources bénévolat	73,9	20,4
Charges bénévolat	73,9	20,4
TOTAL NET	0,0	0,0

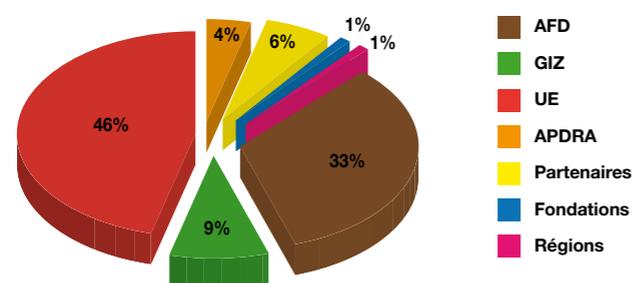
(1) valorisation mise en place en juillet 2020

L'activité de l'exercice 2021 atteint 3,9 millions d'euros (1,9 million en 2019 et 2,5 millions en 2020) ; 3 pays d'intervention pèsent pour environ 1 million chacun : Guinée, Libéria et Madagascar.

Le résultat 2021 est un profit de 124 milliers d'euros, en retrait par rapport à celui de 2020. Le coût résultant du renforcement de la structure n'est pas complètement absorbé par les frais rechargés aux projets, et une provision pour restructuration a été constatée à hauteur de 20,8 milliers d'euros.

ORIGINE DES RESSOURCES 2021

(incluant le report des fonds dédiés alloués à 2021)

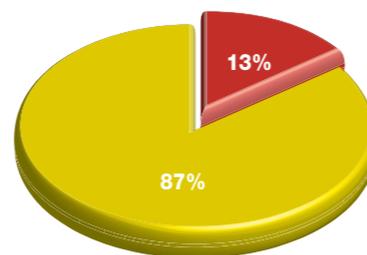


Les ressources proviennent de subventions obtenues dans le cadre des projets menés dans les pays du Sud.

L'origine des ressources ne varie pas par rapport à l'historique : l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne en apportant pratiquement 80 %, la GIZ (Coopération Internationale allemande) 9 %.

Le solde provient pour l'essentiel d'organismes français partenaires et de l'association elle-même par la valorisation de ses ressources internes dédiées directement aux projets, les subventions reçues de fondations ou des régions de France ne représentant que 2 % du total des ressources 2021.

DÉPENSES 2021 PAR DESTINATION



■ Frais de fonctionnement
■ Projets de développement

L'APDRA a consacré 87 % de ses dépenses 2021 aux projets de développement menés dans les différents pays d'intervention (contre 84 % en 2020). Les frais de fonctionnement sont la totalité de ceux du siège, avant valorisation imputable directement aux projets.

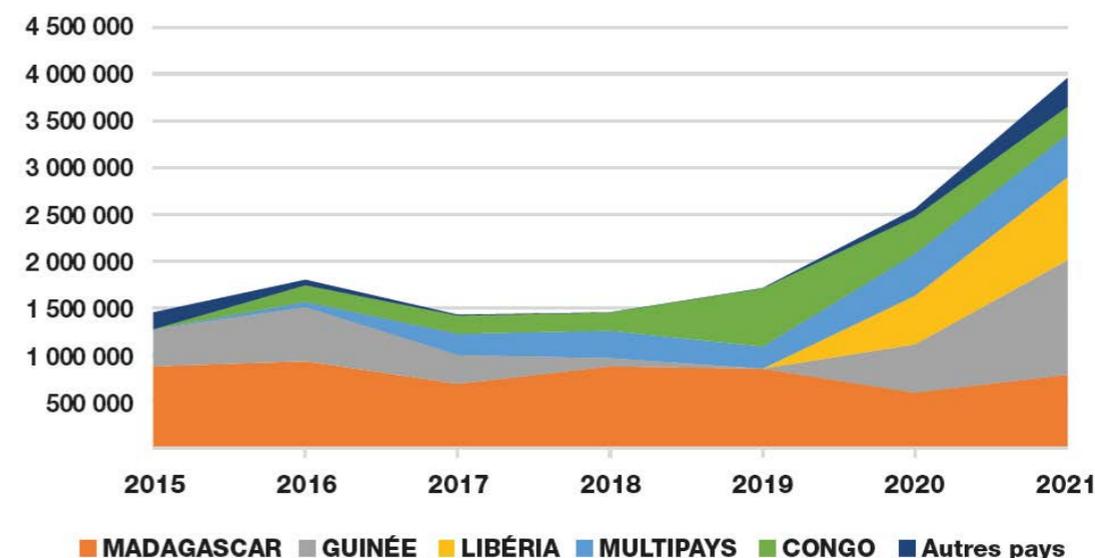
ACTIVITÉ PROJETS PAR ANNÉE ET PAR PAYS D'INTERVENTION

La forte croissance des dépenses engagées dans le cadre des interventions terrain enregistrée en 2020 s'est poursuivie en 2021, notamment en Guinée et au Liberia où les actions se sont multipliées.

Les engagements 2021 sont ainsi proches de 4 millions d'euros contre 2,5 millions en 2020. L'année 2022 devrait être semblable de ce point de vue à celle de 2021.

Le périmètre géographique n'a pas changé mais l'association conserve la volonté de le développer, notamment dans les pays d'Afrique anglophone, dans le respect de ses valeurs.

EVOLUTION DES DÉPENSES PAR PAYS D'INTERVENTION



BILAN EN MILLIERS D'EUROS

	31/12/2021	31/12/2020
Actif immobilisé	6,7	6,0
Usagers et comptes rattachés (1)	4 285,2	4 765,6
Autres créances	26,6	25,1
Disponibilités	1 302,7	1 303,9
Actif circulant	5 614,5	6 094,6
TOTAL ACTIF	5 621,2	6 100,6
Fonds propres	383,5	259,6
Provisions pour risques et charges (2)	23,9	0,0
Dettes financières	0,0	0,0
Avances reçues (3)	48,5	453,4
Fonds dédiés (4)	4 741,8	5 255,5
Dettes fournisseurs, fiscales et sociales	423,4	132,1
Passif circulant	5 213,7	5 841,0
TOTAL PASSIF	5 621,2	6 100,6

(1) Subventions accordées mais non encaissées, créances sur factures

(2) Provision pour charges de restructuration du siège

(3) Reste à rembourser sur avance de démarrage projet Guinée

(4) Part des subventions accordées mais non utilisées au 31/12

(5) Augmentation liée à l'accroissement de nos activités terrain en partenariat



Nos partenaires au sud

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Au Bénin

- Association National des Coopératives et Entreprises Piscicoles (ANACEP)
- Interprofession Poissons d'Élevage du Bénin (IPEB)
- Association Nationale des Distributeur de Poissons d'Élevage (ANADIPE)

Au Cameroun

- Union des Pisciculteurs Paysans de l'Est

Au Congo

- Fédération des Groupements des Pisciculteurs de la Bouenza

En Côte d'Ivoire

- Union Inter-Régionale des Acteurs de la Pisciculture Paysanne de Côte d'Ivoire (UIRA2PCI)

En Guinée

- Fédération des Pisciculteurs de Guinée Forestière (FPRGF)

Au Libéria

- Aquaculture and Inland Fisheries Federation of Liberia (AIFFL)
- Bong County Aquaculture Association (BCAA)
- Lofa county aquaculture association (LCAA)
- Nimba county aquaculture association (NCAA)

A Madagascar

- Fédération nationale FIFATA (Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha - ou Association pour le progrès des paysans) et ses organisations paysannes régionales affiliées (FIKOTAMIFI, FIMPIAMA, VFTV, FIFATAM)
- Organisations partenaires du Réseau SOA : Fitarikandro, MVPT, Appafi, Vonisahi

ONG ET ASSOCIATIONS

Au Bénin

- Aquaculture et Développement Durable (AquaDeD)

Au Cambodge

- Trailblazer Cambodia Organization (TCO)

Au Cameroun

- Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA)

Au Congo

- Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)

En Côte d'Ivoire

- Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire (ANAQUACI)
- Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)
- Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique – Côte d'Ivoire (APDRACI)

En Guinée

- Association des animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF)
- Association pour le Développement Agricole de la Mangrove (ADAM)
- Association pour la Promotion Economique de Kindia (APEK-Agriculture)
- Association d'Appui à la Promotion de la Pisci-riziculture et des Initiatives de Développement à la base (APPID)
- Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)

Au Libéria

- Catalyst Liberia Inc.

A Madagascar

- Acteurs de Développement Rural et de la Pisciculture (ADRPI)
- Association des Techniciens de Développement Rural à Madagascar (ATDRM)
- GSDM, Professionnels de l'Agroécologie

CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

En Côte d'Ivoire

- Centre de Recherche Océanologique (CRO)
- Université Alassane Ouattara (UAO)
- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG)

En Guinée

- Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)
- Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)

A Madagascar

- FOFIFA (Centre National de Recherche pour le Développement Rural)
- Université malgache de Fianarantsoa
- Centre de formation CEFFEL d'Antsirabe

INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Au Bénin

- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

Au Cambodge

- Fisheries Administration

Au Cameroun

- Direction de la Pêche et de l'Aquaculture du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)
- Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales (ACEFA)

Au Congo

- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Aquaculture et de la Pêche

En Côte d'Ivoire

- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)

En Guinée

- Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG) du Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime (MPAEM)

Au Libéria

- National Fisheries and Aquaculture Authority (NaFAA)

A Madagascar

- Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue (MPEB) et ses directions régionales
- Région Atsinanana
- Région Itasy
- Centres de Services Agricoles / Fonds de Développement Agricole (CSA/FDA) du Vakinankaratra, d'Itasy, de Haute Matsiatra et d'Amoron'i Mania

Nos partenaires au nord

ONG ET ASSOCIATIONS

- Agrisud International
- Cœur de Forêt
- Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
- Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre (FAReC)
- Fédération Française d'Aquaculture (FFA)
- Filière Aquacole Grand Est (FAGE)
- Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)
- Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (Iram)
- La Guilde
- UNIVERS-SEL
- Wildlife Conservation Society (WCS)

COLLECTIFS ET RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

- Centraider
- Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP)
- Coordination SUD
- Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E)
- Groupe initiatives
- Horizons Solidaires
- Multicolor
- Sarnissa

CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

- Agrocampus Ouest
- AgroParisTech
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)
- Institut allemand de médecine Bernhard Nocht (BNITM)
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)
- Institut des Régions Chaudes (IRC)
- Institut de Recherche pour le développement (IRD)
- ISTOM - Ecole Supérieure d'Agro-Développement International
- Université Nancy I
- Université des sciences appliquées de Hambourg (HAW)

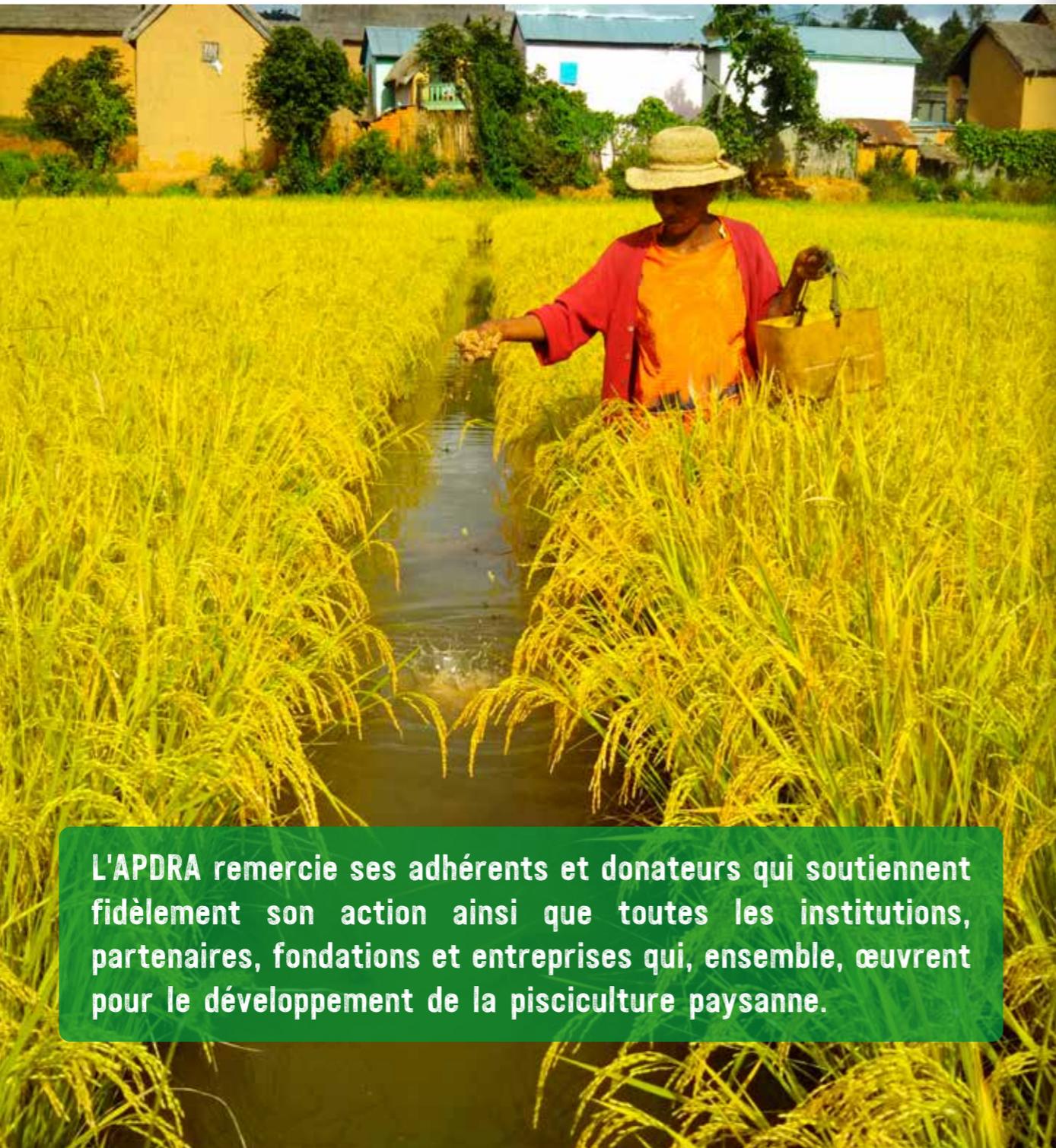
INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Agence Française de Développement (AFD)
- Union Européenne (UE)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Ministère de la Coopération Economique et du Développement Allemand (BMZ)
- Ministère des Affaires Etrangères (MAE) – Service de Coopération et Action Culturelle français (SCAC)
- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine
- Conseil Régional de Normandie
- Mairie de Massy

ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Fondation AnBer
- Fondation de France
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Saris

Remerciements



L'APDRA remercie ses adhérents et donateurs qui soutiennent fidèlement son action ainsi que toutes les institutions, partenaires, fondations et entreprises qui, ensemble, œuvrent pour le développement de la pisciculture paysanne.



APDRA

Pisciculture Paysanne

Station Atlantique - 20, rue Ampère - 91300 Massy

Tél. (33) (0)9 72 63 38 81

contact@apdra.org

www.apdra.org

L'APDRA est membre des réseaux :



Groupe
initiatives



Evaluer • Echanger • Eclairer



Crédits :
Rédaction collective de l'APDRA
Crédits photos : © APDRA
Infographie : jlfdt.com